

HABITER AUTREMENT EN CŒUR DE VILLE

Participez à faire émerger des idées, des possibilités, des rêves autour de la réhabilitation du bâti vacant en centre-bourg !

Appel à candidatures pour une résidence architecturale à Sarre-Union (67)



Le Parc naturel régional des Vosges du Nord lance un appel à candidatures pour une résidence architecturale qui aura lieu de mai à novembre 2019 à Sarre-Union dans le département du Bas-Rhin, au cœur de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

Il faut donner les moyens aux habitants de se projeter dans une nouvelle manière d'habiter en cœur de ville ! C'est pour cela que nous souhaitons développer une résidence architecturale permettant de **vérifier le potentiel de développement d'habitat mixé avec d'autres usages** (identifiés lors de la résidence) à l'échelle d'un îlot caractéristique du bourg-centre de Sarre-Union.

3 bâtis vacants permettront de l'illustrer par des visuels accompagnés d'un pré-chiffrage des travaux à engager. Les projets proposés devront intégrer la démarche **d'éco-rénovation du bâti ancien**.

La résidence architecturale permettra de travailler autour de thématiques spécifiques :

- **Valorisation du patrimoine bâti** structurant au cœur du centre-bourg intégrant la démarche d'éco-rénovation,
- **Respect de la structure urbaine**, implantation et volumétrie,
- Travail sur la **mise en valeur des cours intérieures** et jardins,
- **Requalification des espaces en cœur d'îlot** et organisation des mobilités : venelles, stationnements,
- **Identifier de nouveaux usages** pour permettre la redynamisation du centre-bourg,
- **Aménagement de logements** répondant aux besoins actuels : confort, lumière, espace extérieur, intimité, vue....
- **Aménagement de nouveaux usages** pour les locaux commerciaux : espace de coworking, tiers-lieux....

Calendrier

- **Visite sur site, non obligatoire : 25 avril 2019**
Rendez-vous à 14h30 devant la mairie de Sarre-Union. Merci de vous inscrire au plus tard le 23 avril 2019 auprès de Valérie RUCH par tél. au **03 88 01 49 62** ou par courriel à v.ruch@parc-vosges-nord.fr.
- **Date limite d'envoi : 02 mai 2019, 18 h**, délai de rigueur
- **Lancement de la résidence : 20 mai 2019**
Apéro bavard : Habiter Autrement en cœur de ville. Comment rénover ou construire en centre ancien ?

Temps fort de lancement de la résidence architecturale : programme établi et organisé par le SYCOPARC. Ce moment convivial sera organisé autour de deux conférences, l'une pour redécouvrir l'histoire et la qualité architecturale du centre-bourg (intervenant Jean-Christophe BRUA, architecte du patrimoine) et une autre pour montrer des exemples de réalisations (intervenant Catherine BOULANGÉ, architecte D.P.L.G de l'agence B2H), accompagnées de la dédicace du livre « Vivre et Habiter une maison traditionnelle dans les Vosges du Nord » par l'illustrateur Damien Schitter. L'équipe retenue profitera de ce temps fort pour se faire connaître et proposera une première démarche de concertation avec les participants.

Lieu d'hébergement et de travail

La commune prend en charge et met à disposition :

- Un hébergement,
- Un lieu de travail,
- Des frais de reproduction (jusqu'au format A3),
- Des moyens humains pour le montage d'expos.

Indemnité de résidence d'un montant de 9.000 € TTC.

Délai de remise de l'offre : jeudi 02 mai à 18h

Pour télécharger l'appel à candidatures complet et accéder aux documents relatifs à la consultation :

<https://alsacemarchespublics.eu/app.php/consultation/19773>

